

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité  
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE  
**CCAS DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Séance du JEUDI 16 MARS 2023**

**N°2023/008 : Compte-rendu des décisions prises par le Président et la Vice-Présidente du CCAS.**

L'An deux mille vingt-trois, le 16 mars à 19h00.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. dûment convoqué, s'est réuni en salle de réunion de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Annie PELLET-SCHIFFRINE, Vice-Présidente du CCAS.

Date de la convocation : 10 mars 2023.

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

**Présents** : Mme PELLET-SCHIFFRINE, Vice-Présidente, Mme LE MONNIER, M. ASSOUS, Mme BOISNE-NOC, Mme TIRAVY, Mme VIENNEY, Mme COURTOIS, M. JENDOUBI, M. HIDEG

**Représenté** : M. BARNAUD, Président, pouvoir à M. ASSOUS

**Excusée** : Mme GRANDJEAN

**Secrétaire de séance** : Delphine CARLIER, responsable

**N°2023/008 : Compte-rendu des décisions prises par le Président et la Vice-Présidente du CCAS.**

**Vu** l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Conseil d'Administration du CCAS à donner délégation de pouvoirs à son Président ou à son vice-Président ;

**Vu** l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles précisant les règles qui régissent les décisions prises par délégation ;

**Vu** la délibération du Conseil d'Administration en date du 23 septembre 2020 relative à la délégation de pouvoirs consenties par le Conseil au Président et à la vice-Présidente du CCAS ;

Le Conseil d'Administration,

à l'unanimité,

**ARTICLE UNIQUE** : Prend acte des décisions suivantes :

ANNEE 2022			
N° Décision	Objet	Prestataire ou Contractant	Montant
06-2022	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle ou de représentation entre le CCAS et K'DANCE ANIMATION	K'DANCE ANIMATION	Titre onéreux
07-2022	Convention de partenariat « à nous de jouer » entre le CCAS et l'Association REJOUE	ASSOCIATION REJOUE	Titre gracieux
08-2022	Convention départementale triennale de délégation de gestion des aides aux impayés d'énergie	CONSEIL DEPARTEMENTAL	Titre onéreux
ANNEE 2022			
N° Décision	Objet	Prestataire ou Contractant	Montant
01-2023	Convention de partenariat avec l'Association AMS pour la mise en place d'une animation musicale à la Résidence Robert Landry	Association Musicale pour les Seniors	Titre onéreux

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Annie PELLET-SCHIFFRINE**



Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.